



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PERSONNEL

### Vendredi 5 mai de 9h30 à 10h30

### NÉGOCIATIONS SALARIALES 2006

A l'issue de la dernière réunion de négociations salariales du 24 avril dernier, la direction a invité les organisations syndicales à réfléchir à 3 propositions différentes.

L'augmentation globale prévue de 3,3 % serait répartie, suivant les 3 cas de figures, de la façon suivante :

|                      | AG                           | AI     | Plafond prime<br>semestrielle | Total         |
|----------------------|------------------------------|--------|-------------------------------|---------------|
| Ingénieurs et Cadres | 1,45 %                       | 1,99 % |                               | 3,44 %        |
|                      | 1,40 %                       | 1,94 % | + 2 %                         | 3,44 %        |
|                      | 1,40 %<br>(plafond 75 euros) | 1,99 % | + 2 %                         | 3,44 %        |
| Non Cadres           | 1,65 %                       | 1,4 %  |                               | 3,13 %<br>(*) |

(\*) Au total de l'augmentation AG+AI des Non Cadres de 3,05 %, il convient d'ajouter 0,08 % due à la revalorisation de la prime d'ancienneté.

Dans le cas des seconde et troisième hypothèses, la revalorisation du plafond de la prime semestrielle vient en surplus de l'augmentation normale de ce plafond liée à l'application des AG.

\*\*\*

La direction n'a pas envisagé d'autres réunions de négociations et attend maintenant des organisations syndicales une réponse rapide.

Avant de prendre une décision, les organisations syndicales ont décidé de vous exposer leurs positions et de recueillir en même temps votre avis.

Pour cette raison, une assemblée générale du personnel est prévue dans chaque centre.

**A Châtillon, l'assemblée générale du personnel aura lieu le vendredi 5 mai de 9h30 à 10h30 dans la salle du restaurant d'entreprise.**

**Venez nombreux !**